

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00110 Numéro SIREN : 440 599 504 Nom ou dénomination : SYLPHE
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2024 sous le numéro de dépôt 5252



EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

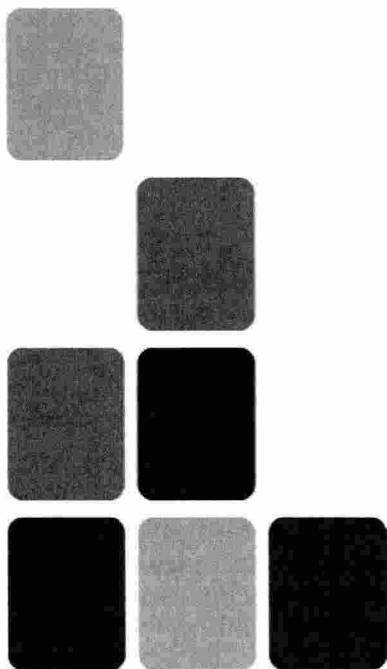
Déposé au Greffe
le 19 FEV. 2024
sous le N° 5252
RCS N° 02340

S.A.R.L. SYLPHE

7BIS RUE DE LA LOIRE

44640 ST JEAN DE BOISEAU

Etats financiers au 31/05/2023



IMPRIMERIE
CONFONCE
A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie'.

www.cabinet-oreco.fr

Bureaux :

Loire-Atlantique : 8, rue des Frères Lumière, ZA Ragon 2 - 44119 Treillières (Tél : 02 40 76 86 10 e-mail : oreco.nantes@cabinet-oreco.fr)
Vendée : 2, rue Alfred De Vigny - 85600 Saint Hilaire De Loulay (Tél : 02 51 46 34 09 e-mail : oreco.montaigu@cabinet-oreco.fr)

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/05/23		% de l'actif	Valeurs au 31/05/22		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						5,51
Frais d'établissement						5,80
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 460,00	1 460,00				
Fonds commercial (1)	21 420,31		21 420,31	21 420,31		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						19,69
Terrains						13,80
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	83 746,03	7 141,42	76 604,61	50 962,68		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						58,96
Participations	131 100,00	80 673,12	50 426,88	51 877,81		62,97
Créances rattachées à des participations	178 645,92		178 645,92	180 344,21		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	416 672,26	89 274,54	327 397,72	304 905,01	82,57	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						11,55
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	16 179,79		16 179,79	33 164,64		14,28
Autres créances (3)	28 769,60		28 769,60	19 564,83		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						0,08
Actions propres						0,09
Autres titres	324,30		324,30	324,30		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	15 238,32		15 238,32	11 305,45		3,06
Charges constatées d'avance (3)	1 100,28		1 100,28			0,28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	61 612,29		61 612,29	64 359,22	17,43	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	478 284,55	89 274,54	389 010,01	369 264,23	100	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/05/23	% du passif	Valeurs au 31/05/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 150 000,00)	150 000,00	38,56	150 000,00	40,62
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	15 000,00	15,67	750,00	8,52
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	45 960,56		30 699,71	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 181,12	1,85	54 510,85	14,76
SITUATION NETTE	218 141,68	56,08	235 960,56	63,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	218 141,68	56,08	235 960,56	63,90
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	106 796,75	27,45	48 061,78	13,02
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 994,99	1,54	2 426,41	0,66
Dettes fiscales et sociales	58 076,59	14,93	82 815,48	22,43
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	170 868,33	43,92	133 303,67	36,10
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	389 010,01	100	369 264,23	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

83 854,44

87 013,89

38 136,39

95 167,28

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

	Du 01/06/22 Au 31/05/23	Du 01/06/21 Au 31/05/22	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	189 192	200 734	-11 542	-6
Montant net du chiffre d'affaires	189 192	200 734	-11 542	-6
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		213	-213	-100
Autres produits	2	121	-120	-99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	189 194	201 069	-11 875	-6
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 795	4 397	398	9
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	33 034	39 524	-6 490	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	1 372	975	397	41
Salaires et traitements	161 230	127 104	34 126	27
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 604	4 542	5 062	111
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	17	-16	-91
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	210 037	176 559	33 478	19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-20 843	24 510	-45 352	-185
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée	6 366	5 694	673	12
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

	Du 01/06/22 Au 31/05/23	Du 01/06/21 Au 31/05/22	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation (3)	16 000	30 000	-14 000	-47
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 254	1 316	3 938	299
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges	590	4 438	-3 848	-87
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	21 844	35 754	-13 910	-39
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2 041	1 951	90	5
Intérêts et charges assimilées (4)	892	4 662	-3 770	-81
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 933	6 613	-3 680	-56
RÉSULTAT FINANCIER	18 911	29 141	-10 230	-35
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 435	59 344	-54 909	-93
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	83 002		83 002	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 002		83 002	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 263		3 263	
Sur opérations en capital	76 993		76 993	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		383	-383	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 256	383	79 873	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 746	-383	3 129	-818
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices		4 451	-4 451	-100
TOTAL DES PRODUITS	300 407	242 517	57 890	24
TOTAL DES CHARGES	293 226	188 006	105 220	56
Bénéfice ou Perte	7 181	54 511	-47 330	-87

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2023 dont le total est de 389 010,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 7 181,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/05/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/05/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 2 à 5 ans |

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Fonds commercial			21 420		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	1 460		
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers				
		Matériel de transport		50 500		112 239
		Matériel de bureau & mobilier informatique		9 777		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	60 277		112 239	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			131 100		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			300		
			TOTAL	131 400		
		TOTAL GENERAL	214 557		112 239	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation	
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine	
INCORP.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL					
	Fonds commercial				21 420		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 460		
	Terrains						
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport		86 490		76 249	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 279		7 497	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL		88 769		83 746		
FINANCIÈRES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				131 100		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				300		
	TOTAL				131 400		
TOTAL GENERAL			88 769		238 026		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 460			1 460
TOTAL	1 460			1 460
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	2 497	7 873	9 497	873
Mat. bureau et informatiq., mob.	6 817	1 731	2 279	6 269
Emballages récupérables divers				
TOTAL	9 314	9 604	11 777	7 141
TOTAL GENERAL	10 774	9 604	11 777	8 601

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

Primes de remboursement des obligations

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	79 222	2 041	590	80 673
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	79 222	2 041	590	80 673
	TOTAL GÉNÉRAL	79 222	2 041	590	80 673
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières		2 041	590	
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
WILLOW - -	8 000	54 842	100,00	1 457
KAPLA - -	1 000	75 355	80,00	10 500
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
3CG - -	2 000	27 710	25,00	27 710
LINEA BOIS - -	10 000	-2 723	50,00	1 180
IMMO & CO - -	1 000	-30 649	40,00	-3 871
ESPRIT JARDIN - -	42 900	-19 552	40,00	-10 788
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (b)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Entrée d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
WILLOW -	8 000	53 385	100,00	8 800	8 800				847 424	1 457	16 000
KAPLA -	1 000	64 855	80,00	800	800				45 660	10 500	
Observations	bilan 31/12/2022										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
3CG -	2 000		25,00	500	500				59 195	27 710	
Observations	bilan 31/12/2022										
LINEA BOIS -	10 000	-3 903	50,00	5 000	3 639				26 675	1 180	
Observations	bilan 31/05/2022										
IMMO & CO -	1 000	-26 778	40,00	400	400				18 860	-3 871	
ESPRIT JARDIN -	42 900	-11 147	40,00	115 600	36 288				356 800	-10 788	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

Informations financières (5)		Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (9)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)	Observations	bilan 30/11/2022								
		Brute	Nette							

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	178 646		178 646
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300		300
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 180	16 180	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 339	3 339	
	Etat & autres	672	672	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	16 759	16 759	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	8 000	8 000	
	Charges constatées d'avance	1 100	1 100	
	TOTAUX	224 996	46 050	178 946
Réf.	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 100
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 100

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	5 253
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	5 253

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	106 797	22 942	83 854	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	5 995	5 995		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	52 614	52 614		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	5 056	5 056		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	406	406		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	170 868	87 014	83 854	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	68 472			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	9 905			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Kenvois

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.R.L. SYLPHE

Du 01/06/2022 au 31/05/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	189
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 659
Dettes fiscales et sociales	53 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	54 868

SYLPHE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 7, bis rue de La Loire
44640 ST JEAN DE BOISEAU
440 599 504 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale n'approuve pas la proposition de la gérance et décide de distribuer la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2023 s'élevant à 7 181,12 euros ainsi qu'une somme de 45 318,88 euros prélevée sur le compte "autres réserves", soit au total la somme de 52 500 euros, soit 70 euros bruts par parts sociales.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.



Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

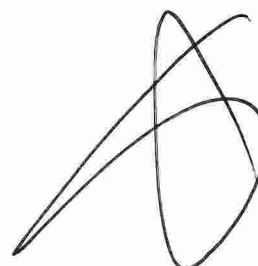
L'Assemblée décide la prise en charge par la Société des cotisations sociales sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	25 000	0	0
Année N-2	0	0	0
Année N-3	0	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Christophe REMAUD



SARL SYLPHE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150 000 Euros

Siège social : 7 bis, rue de la Loire

44640 SAINT JEAN DE BOISEAU

RCS NANTES 440 599 504

**MONSIEUR LE GREFFIER DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NANTES**

Immeuble Rhuys

2, quai François Mitterrand

44200 NANTES

A Saint Jean de Boiseau,
Le

Objet : dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) pour l'exercice clos le 31 mai 2023 ;
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la décision votée.

Un chèque de 45,02 Euros est joint aux présentes en règlement du coût de ce dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke extending to the left.